

Le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union face aux répercussions de la pandémie de COVID-19

2020/2118(INI) - 23/06/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 443 voix pour, 40 contre et 209 abstentions, une résolution sur le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union européenne dans la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 touche tous les pays du monde mais les répercussions économiques et sociales de la pandémie ont été ressenties plus fortement dans les pays en développement. La pandémie a fortement aggravé les problèmes de dette existants des pays en développement, compromettant les efforts qu'ils ont déployés pour mobiliser des ressources suffisantes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Les conséquences économiques des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans les pays en développement vont exacerber les inégalités et les vulnérabilités existantes, notamment en affaiblissant encore les infrastructures de santé, en aggravant l'insécurité alimentaire, en creusant les écarts en matière d'éducation et en augmentant la pauvreté et l'exclusion sociale.

Stratégie de «l'équipe d'Europe»

Tout en se félicitant de la réaction de l'Union face à la pandémie de COVID-19 sur la scène internationale, le Parlement a demandé que de **nouvelles ressources importantes** soient mobilisées de manière souple pour aider les pays en développement dans le monde entier à remédier aux conséquences de la pandémie de COVID-19. L'une des premières étapes à franchir devrait être la mise à disposition rapide, équitable et abordable de vaccins, de traitements, de matériel, de médicaments et de diagnostics sûrs à l'échelle mondiale.

Les députés se sont félicités du COVAX, dispositif mondial visant à assurer un accès équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19, et du soutien ferme de «l'équipe d'Europe», qui en est le plus grand donateur et qui a alloué jusqu'à présent plus de 850 millions d'EUR à l'initiative. Ils ont souligné que **les vaccins sûrs devraient être rendus facilement accessibles et abordables pour tous**, insistant pour que le personnel de santé et les personnes les plus vulnérables soient prioritaires.

La résolution a demandé à «l'équipe d'Europe» de renforcer les mécanismes efficaces visant à assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable. L'Union européenne et les États membres devraient allouer des fonds supplémentaires aux pays qui subiront les répercussions les plus importantes de la pandémie.

Sécurité alimentaire

Soulignant que la pandémie menace la sécurité alimentaire dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, les députés ont insisté sur l'élaboration de systèmes alimentaires résilients et sur la nécessité d'une transformation globale afin d'accélérer le développement de systèmes alimentaires équitables, sûrs et sains, en profitant du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires 2021 pour mieux reconstruire après la crise de la COVID-19.

Réfugiés et personnes déplacées

La résolution a souligné l'importance d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à faire face aux conséquences socio-économiques disproportionnées de la pandémie, en consolidant davantage les moyens de subsistance et en soutenant les activités rémunératrices, ainsi que leur accès à la sécurité.

Renforcement du secteur de la santé

La pandémie de COVID-19 a exacerbé le problème récurrent de la pénurie de médicaments à l'échelle mondiale, qui a de graves conséquences dans les pays en développement.

Les députés ont insisté sur la nécessité de combler au plus vite les retards au niveau des programmes nationaux de vaccination et de veiller à la reprise de la fourniture des autres services de santé de base. Ils ont invité instamment l'Union et les États membres i) à œuvrer en faveur de l'accès égal et à un coût abordable aux vaccins dans le monde entier en s'appuyant sur le principe de solidarité internationale et ii) à s'engager à faire des vaccins et des traitements antipandémiques **un bien public mondial**, accessible à tous.

Droits de l'homme, gouvernance et démocratie

Depuis le début de la crise de la COVID-19, de nombreux gouvernements ont invoqué l'urgence pour justifier l'imposition de restrictions aux processus démocratiques et à l'espace civil, y compris à l'acheminement de l'aide humanitaire, et pour opprimer les minorités. Le Parlement a mis en exergue les conséquences particulièrement graves du confinement lié à la COVID-19 et les dommages collatéraux subis par les femmes, les filles et les enfants, en particulier l'augmentation de la violence à caractère sexiste.

L'UE est invitée à mieux intégrer les droits de l'enfant dans la lutte contre le changement climatique et dans ses actions visant à promouvoir la résilience et la préparation aux catastrophes directement dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la protection de l'enfance.

La Commission et les États membres sont invités à soutenir les parlements pour qu'ils continuent à jouer un rôle actif dans le contrôle des mesures gouvernementales visant à contenir la pandémie de COVID-19 et dans l'évaluation des conséquences des mesures de santé publique sur les droits de l'homme.

Service de la dette et budgets sains

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à promouvoir la mise en œuvre complète de l'initiative du G20 visant à **suspendre le service de la dette pour les pays les plus pauvres**. Il a engagé la Commission à appuyer les efforts internationaux à cet égard, estimant que les intérêts économisés grâce à cette suspension devraient plutôt être investis dans le secteur de la santé, qui souffre souvent d'un sous-financement flagrant dans les pays en développement.

La résolution a également souligné l'importance de traiter en priorité la question de la viabilité de la dette dans les pays partenaires. La Commission est invitée à adopter de nouvelles mesures pour s'attaquer aux problèmes des flux financiers illicites, de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale afin d'améliorer les assiettes fiscales des pays en développement.

Résilience

Le Parlement a souligné l'importance d'échanger les meilleures pratiques avec les pays partenaires ainsi qu'avec les organisations locales de la société civile et de les aider à identifier les vulnérabilités et à mettre en place **des mécanismes de prévention et de réponse aux crises**, ainsi qu'à protéger les

infrastructures critiques afin de mieux faire face aux futurs chocs systémiques de toutes sortes. Il a souligné l'importance d'adopter une approche «Une seule santé », du gouvernement central jusqu'au niveau communautaire, afin de prévenir ou de combattre les zoonoses.

Le Parlement a demandé que la stratégie de relance adopte les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le climat.

La résilience face aux futures crises de santé publique devrait également s'appuyer sur la **recherche sur les maladies** qui provoquent régulièrement des épidémies mortelles dans les pays en développement. À cet égard, l'UE et ses États membres sont invités à financer davantage de recherches en vue de mettre au point des vaccins permettant de prévenir les futures épidémies de maladies telles que le paludisme ou le virus zika.